SOCIETE SUBSEA 7 (Suresnes, 92)

Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre

Client : Subsea 7

Mandataire BEGES: Vizea

Nature de l'activité : Tertiaire

Société :

- 560 employés

1 site

Durée de la mission : 2 mois

Eléments clés de la mission :

- Réalisation de la cartographie des flux à comptabiliser
- → Collecte des données et définition des hypothèses de calculs
- Exploitation des données (comptage carbone) et identification des potentiels de réduction
- Réalisation d'un plan d'actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
- → Audit énergétique





La société SUBSEA 7 a fait appel à Vizea pour réaliser son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre pour l'ensemble de ses site français.

Vizea a donc mené une première phase de caractérisation de l'activité, des flux a comptabiliser et de préparation d'un tableau complet de collecte de données.

Les données recueillies ont ensuite été exploitées via la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME permettant de comptabiliser les émissions de GES de l'activité selon les différents secteurs d'émissions règlementaires.

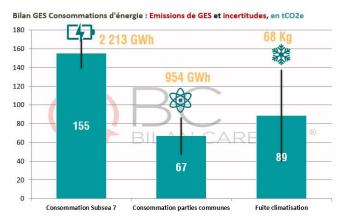
En parallèle, Subsea 7 nous a confié la réalisation d'un audit énergétique de son bâtiment en effectuant une visite approfondie du site, en s'attachant à comprendre tous les aspects énergétiques mis en place, et grâce à des entretiens ciblés, Vizea a recueilli « la mémoire » du site. Une Simulation Thermique Dynamique (STD) du site a été établie permettant d'identifier certains dysfonctionnements structurels responsables de nombreux inconforts en période estivale. Vizea a proposé plusieurs solutions, quantifiées en nombre d'heures d'inconfort réduites.

A la suite de ce diagnostic, Vizea a proposé un plan d'actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre chiffré qui s'appuie sur le bilan réalisé, sur l'audit énergétique et sur les échanges avec les services de gestion technique du bâtiment.



SUBSEA 7 - Le Blériot

Emissions liées aux consommations d'énergie





SUBSEA 7 – Le Blériot

Préconisations

Pistes d'actions portant sur les consommations d'énergie:

Il est possible de réduire les émissions de GES de la société en réduisant les consommations d'énergie du bâtiment à travers différentes actions :

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture pour autoconsommation
- Remplacement des tubes fluo par des tubes LED et intégration de systèmes de gestion d'éclairage : détecteurs de présence + gradation pour les bureaux



